



Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!

Convention de gestion et de réussite 2013-2014

Établissement et commission scolaire

École de Sainte-Flore

Le 5 juin 2013

Table des matières

But 1: L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	page 3
But 2: L'amélioration de la maîtrise du français.....	page 4
But 3: L'amélioration de la réussite et de la persévérance	page 5
But 4: L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	page 6
But 5: L'amélioration du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle.....	page 8

BUT MINISTÉRIEL 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Convention de partenariat commission scolaire – M.E.L.S.	
Objectifs du but 1	Indicateurs de suivi
<p>1.1 Augmenter de 1,5% par année le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans pour atteindre 75% en 2018.</p> <p>1.2 Augmenter de 3% le taux de réussite en mathématique des élèves de 6^e année du primaire passant de 84,9 % en juin 2012 à 87,9 % en juin 2018.</p> <p>1.3 Augmenter de 3% le taux de réussite en mathématique des élèves du 2^e secondaire soit de 78% en juin 2012 à 81% en juin 2018.</p> <p>1.4 Diminuer le taux de décrochage au secteur jeune de 5%, soit de 20,4% en 2011 à 15,4% en 2016.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification et de diplomation du M.E.L.S. Taux de réussite en mathématique au primaire. Taux de réussite en mathématique en 2^e secondaire (cohorte 2 ans). Taux de décrochage du MELS.
<p>Cible (Objectif 1.1) : Situation de départ : 67,5% Résultats visés : 75%</p> <p>Cible (Objectifs 1.2) : Situation de départ : 84,9% Résultats visés : 87,9%</p> <p>Cible (Objectifs 1.3) : Situation de départ : 78% Résultats visés : 81%</p> <p>Cible (Objectif 1.4): Situation de départ : 20.4% Résultats visés : 15,4%</p>	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP. Offre de formation adaptée aux besoins des membres du personnel des écoles concernant l'aide aux élèves à risque en mathématique. Analyse des corrections d'épreuves en mathématique au troisième cycle du primaire et transmission des observations aux directions. Dépistage et intervention appropriés dès le préscolaire auprès de la clientèle vulnérable. Intégration des différentes actions réalisées au préscolaire et au premier cycle du primaire. <ul style="list-style-type: none"> Les services éducatifs soutiennent les directions dans la mise en place d'un plan de formation continue et de développement pour assurer un enseignement de qualité Tenir un registre des avis de départ de chacune des écoles secondaires. Faire autoriser les suspensions d'élèves de plus de 10 jours et les liens pédagogiques par les services éducatifs. Suivi des lettres adressées au DG dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence Implantation de l'outil de supervision pédagogique à l'intention des directions d'école dans tous les établissements. 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs du but 1	Indicateurs de suivi
<p>1.2 D'ici 2018, maintenir le taux de réussite en mathématique des élèves du primaire à 90%.</p>	<p>Résultats aux bulletins de juin 2013 et de juin 2014.</p>
Moyens concernant l'aide aux élèves à risque en mathématique offerte par la CSÉ et assurer un suivi et un accompagnement au besoin	
<p>1.2 Personnaliser la démarche commune de résolution de problèmes pour l'élève à risque.</p> <p>1.2 Prévoir régulièrement de l'accompagnement personnalisé pour les élèves à risque.</p> <p>1.2 Soutien aux parents des élèves à risque, pour les devoirs et leçons.</p> <p>1.2 Proposer l'aide aux devoirs aux élèves à risque.</p> <p>1.2 Insérer au minimum 4 SAÉ et/ou SÉ dans notre planification globale (incluant au moins une en résolution de problèmes).</p> <p>1.2 Participation au Championnat international des jeux mathématiques et logiques pour les classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année.</p> <p>1.2 Formation sur l'apprentissage des tables (multiplication, moins, plus et division).</p> <p>1.4 Passation de tests de dépistage au préscolaire pour les élèves à risque de décrocher.</p> <p>1.4 Favoriser l'approche orientante au 3^e cycle.</p> <p>1.4 Arrimage primaire et secondaire (progression des apprentissages et portrait des élèves à risque).</p>	

Convention de partenariat commission scolaire – M.E.L.S.	
Objectifs du but 2	Indicateurs de suivi
2.1 Augmenter de 3% le taux de réussite en français des élèves de 6 ^e année du primaire soit de 89,5% en juin 2012 à 92,5% en juin 2018. 2.2 Augmenter de 3% le taux de réussite en français des élèves de 2 ^e année du 1 ^{er} cycle du secondaire, soit de 72,3 % en juin 2012 à 75,3 % en juin 2018.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite des élèves en français des élèves en 6^e année au primaire. Taux de réussite en français des élèves de 2^e secondaire (cohorte de 2 ans).
Cible (Objectifs 2.1) Situation de départ : 89,5% Résultats visés : 92,5% Cible (Objectifs 2.2) Situation de départ : 72,3% Résultats visés : 75,3%	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP. ○ Réviser et actualiser le programme de prévention au préscolaire notamment au niveau de la conscience phonologique et des concepts rattachés au schéma narratif. Augmenter le vocabulaire. ⊖ Offre de formation adaptée aux besoins des membres du personnel des écoles concernant l'aide aux élèves à risque en français et suivi par les CP. ○ Évaluation de la correction des épreuves en lecture et en écriture au troisième cycle du primaire ⊖ Analyse des corrections d'épreuves en français au troisième cycle du primaire et transmission des observations aux directions. 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs du but 2	Indicateurs de suivi
D'ici juin 2018, maintenir le taux de réussite en français des élèves du primaire à 94%.	Résultats aux bulletins de juin 2013 et de juin 2014
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de lecture : Ton bouquin contre le mien, visite du Salon du livre de Trois-Rivières, animations, bibliothèque municipale, foire du livre, etc. • Insérer au minimum 4 SAÉ dans notre planification globale. • Utilisation de la grammaire 3D pour le 1^{er} et 2^e cycle ainsi que le monde de la phrase au 3^e cycle. • Personnaliser les stratégies de lecture et d'écriture pour l'élève à risque. • Offrir l'aide aux devoirs aux élèves à risque. • Prévoir régulièrement de l'accompagnement personnalisé pour les élèves à risque. • Soutien aux parents des élèves à risques, pour les devoirs et leçons. • Les élèves vont faire la lecture aux élèves d'un cycle inférieur. 	

Convention de partenariat commission scolaire - MELS	
Objectifs du but 3	Indicateurs de suivi
<p>3.1 Augmenter de 2,5% la proportion d'élèves en classe ordinaire sur la clientèle totale d'élèves qui font leur entrée au secondaire, soit de 78,48% à 81,98% en septembre 2017.</p> <p>3.2 Augmenter de 5% le taux de qualification au sein du parcours de formation axée sur l'emploi d'ici juin 2018 (Formation métier spécialisé FMS).</p> <p>3.3 Augmenter de 2,5% le taux de qualification au sein du parcours de formation axée sur l'emploi d'ici juin 2018 (Formation préparation au travail FPT).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'élèves en classe régulière. • Nombre d'élèves qui ont réussi/nombre d'élèves total inscrits en FMS et FPT.
<p>Cible (Objectifs 3.1) Situation de départ : 78,48% Résultats visés : 81,98%</p> <p>Cible (Objectif 3.2) Situation de départ : 49,3% Résultats visés : 54,3%</p> <p>Cible (Objectif 3.3) Situation de départ : 15,4% Résultats visés : 17,9%</p>	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP. • Mettre en place une structure d'arrimage pédagogique entre les enseignants du 3e cycle du primaire et ceux du premier cycle du secondaire (planification des apprentissages, des stratégies d'enseignement, évaluation, etc.) • Réviser la structure organisationnelle pédagogique des parcours de formation et des classes spécialisées (passerelle FMS/ DEP; 1^{er} cycle sur 3 ans, concentration de services, etc.) • Réviser les règles de passage au secondaire • Mettre en place un accompagnement et une formation continue pour soutenir l'intégration des EHDAA notamment pour favoriser l'intégration des tics • Évaluer la possibilité d'offrir le programme <i>Insertion socio professionnelle</i> en formation générale aux adultes (partenariat avec les organismes oeuvrant dans le domaine de l'employabilité 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs du but 3	Indicateurs de suivi
<p>D'ici juin 2018, maintenir le nombre d'élèves en réussite chez les élèves DA et EHDAA.</p>	<p>Résultats aux bulletins de juin 2013 et de juin 2014.</p>
Moyens	
<p>3.1 Présenter à chaque enseignant, en août 2013, avec les services complémentaires, l'analyse des capacités et des besoins des élèves D.A. et H.D.A.A. Mise à jour à faire à la suite de l'étape 1.</p> <p>3.1 Soutien direct et indirect en orthopédagogie.</p> <p>3.1 Favoriser la conception de plan d'intervention pour un plus grand nombre d'élèves à risque.</p> <p>3.1 Appliquer les autres moyens recensés aux objectifs : 1.2 et 2.1</p>	

Convention de partenariat commission scolaire – M.E.L.S.	
Objectifs du but 4 : Plan d'action sur la violence – Amélioration du climat école et classe	Indicateurs de suivi
<p>4.1 D'ici 2018, toutes les écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité sur les 212 énoncés lors de l'autoportrait des actions réalisées dans chacune des écoles.</p> <p>4.2 D'ici 2018, 100% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs de vulnérabilité dans l'autoportrait des actions réalisées de chacune des écoles. Pourcentage d'écoles qui ont réalisé leur portrait en promotion et prévention.
<p>Cible (Objectif 4.1) Situation de départ : 20% des écoles. Résultats visés : 100% es écoles.</p> <p>Cible (Objectif 4.2) Situation de départ : Trop informel pour être quantifié. Résultats visés : 100% es écoles.</p>	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Offrir de la formation continue pour développer l'expertise des équipes-écoles dans la mise en place des facteurs de protection ayant un impact sur le climat sain et sécuritaire. Accompagner les équipes écoles dans l'application de loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence. Soutenir les écoles dans la mise à jour annuelle de l'autoportrait et des actions réalisées pour prévenir et traiter la violence. S'assurer que les écoles remettent, à la direction générale, le protocole d'intervention en situation d'urgence et les mesures de confinement de chacune des écoles avant le 30 septembre de chaque année. Développer un outil intégrateur 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs du but 4 : Plan d'action sur la violence – Amélioration du climat école et classe	Indicateurs de suivi
<p>D'ici juin 2014, maintenir en dessous de 3, le nombre de suspensions pour l'année, pour l'école.</p>	<p>Compilation en juin 2013 et en juin 2014 du nombre de suspensions réalisés durant l'année.</p>
<p>4.1 Recenser 3 suspensions et moins, pour l'ensemble de l'école, au cours de l'année scolaire 2013-2014.</p>	
Moyens	
<p>4.1 Application cohérente du code de vie dans toute l'école.</p> <p>4.1 Récréations animées : Matériel fourni, jeux suggérés et inscription à toutes les deux semaines des élèves par cycle.</p> <p>4.1 Projet de prévention sur la cour d'école : Peace and Love (élèves médiateurs et élèves animateurs, supervisés par la psychoéducatrice).</p> <p>4.1 Mise en place d'une semaine de la prévention de l'intimidation.</p> <p>4.1 Formation au personnel par Richard Robillard.</p> <p>4.1 Animation par Volte-face, au 3e cycle, concernant l'intimidation.</p> <p>4.1 Animation du conseil de coopération en classe par la psychoéducatrice ou l'enseignante.</p> <p>4.1 Courrier des jeunes pris en charge par le Centre d'action bénévole de Grand-Mère.</p> <p>4.1 Au besoin, animation en classe sur l'intimidation par la psychoéducatrice.</p>	

Convention de partenariat commission scolaire - MELS	
Objectifs du but 4 – Virage santé	Indicateurs de suivi
4.3 D'ici 2018, 100% des écoles primaires organiseront chaque année, un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentages d'écoles qui offriront un minimum de 4 activités parascolaires par année.
Cible (Objectif 4.3) Situation de départ : 35% des écoles. Résultats visés : 100% des écoles.	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les offres en promotion et prévention des partenaires et faciliter l'accès aux personnes responsables de l'implantation de cette offre de service. Offrir aux écoles une offre de formation adaptée. Soutenir financièrement les écoles éloignées concernant le transport. Permettre l'engagement d'un animateur par école pour la réalisation des activités. Soutenir les écoles dans la planification et la coordination des activités à caractère sportif. 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs du but 4 – Virage santé	Indicateurs de suivi
D'ici juin 2014, faire vivre aux élèves un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.	Compilation en juin 2014 du nombre d'activités parascolaires à caractère sportif vécues durant l'année scolaire 2013-2014.
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Perfectionnement des membres du personnel au service de garde dans l'animation d'au moins une activité parascolaire. Diversification et augmentation du nombre d'activités parascolaires offertes dans la programmation au service de garde. Achat de nouveau matériel. Participation à des tournois (hockey cossom, volley-ball, soccer, football et basket-ball). Soutien des élèves de l'école secondaire Du Rocher dans l'animation du parascolaire (basket-ball, football, etc.). 	

Convention de partenariat commission scolaire – M.E.L.S.	
Objectifs du but 5	Indicateurs de suivi
5.1 D'ici 2018, offrir 3 activités de promotion en formation professionnelle dans les écoles primaires. 5.2 D'ici 2018, augmenter de 10% le nombre d'élèves inscrits en concomitance soit de 58 élèves en 2012 à 69 élèves en juin 2017.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de promotion vécues dans les écoles primaires. • Évolution du nombre d'élèves inscrits en concomitance.
<p>Cibles (Objectif 5.1) Situation de départ : Aucune activité. Résultats visés : 3 activités pour toutes les écoles primaires.</p> <p>Cibles (Objectif 5.2) Situation de départ : 58 élèves Résultats visés : 69 élèves</p>	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la formation professionnelle auprès des écoles et des centres de formation des adultes. • Promotion de la formation professionnelle auprès de la clientèle autochtone. • Dépistage et intervention par le personnel enseignant, professionnel et de soutien des écoles et des centres. • Demandes d'autorisation de prêts de cartes. • Formation de cohortes de concomitance. 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs du but 5	Indicateurs de suivi
Moyens	